



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

TENUE LE 15 DÉCEMBRE 2022 EN VISIOCONFÉRENCE

Avant de commencer, précisons que l'ensemble des débats de notre assemblée générale est enregistré en format vidéo.

Rapport moral

Après avoir traversée plus ou moins bien cette période, 2019/2020 la maladie pour certains d'entre-nous, 2020/2022 la pandémie, ce qui nous a contraint à cesser nos amicales activités, nous voici à pied d'œuvre pour les relancer début 2023.

Avec cette assemblée générale, nous inaugurons un nouveau mode de réunion qui nous permet de nous consulter sans pour autant faire déplacer nos adhérents sur de longues distances. Gageons que cette nouvelle méthode nous permettra hors AG de tenir des réunions constructives.

Je tiens à émettre une pensée et un hommage à tous ceux qui nous ont quittés ces dernières années mais également à tous ceux que la maladie a contraint de cesser toute activité.

Nous allons repartir avec beaucoup moins d'adhérents que par le passé mais avec l'espoir que de nouveaux arrivants viennent grossir nos rangs dans les prochaines années, c'est du moins le souhait que je formule. Nous allons donc essayer de nous doter de moyens pour y parvenir.

Un rapide tour d'horizon nous fait constater qu'au niveau des associations de quelque type que ce soit, une désaffection des adhérents est constatée et fort significative. Dans notre périmètre de retraités au niveau Fédération mais pas seulement, le nombre d'adhérents est globalement en diminution même si par endroit c'est occulté par de nouvelles adhésions, mais il n'y a plus de progression dans ce cas. Cela se ressent également au niveau de certaines amicales dont la plus grosse, Île-de-France. Nous sommes passés au-dessous des 5000 adhérents depuis plus de deux ans et cette année cela risque encore de se confirmer ! A titre d'exemple, nos Eurorencontres ont cette année été boudées par l'hexagone, aucun représentant français ! c'est du jamais vu. Avant Covid, une quarantaine d'adhérents faisaient le déplacement chaque année.

Autre signe des temps, nous avons une consommation soutenue des visites psychologues au niveau de notre mutuelle. C'est le signe d'un mal être qui touche toutes les générations dont la nôtre !

A noter qu'il y a une forte inflation de la consommation médicale qui se traduit par une augmentation significative de nos cotisations. Ces deux dernières années, cette hausse de consommation avait été compensée par notre mutuelle mais l'exercice à ses limites. Néanmoins, une heureuse surprise de fin d'année en matière de résultats exceptionnels font qu'une action significative sera faite sur la cotisation de mars ou avril 2023 de telle manière à alléger notre facture annuelle.

Je ne puis passer sous silence la revalorisation exceptionnelle au 1^{er} janvier prochain de notre régime de maintien de droits à hauteur de +3% ceci pour compenser en partie l'augmentation du coût de la vie qui sévit.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 31 mai 2018 tenue à Niort

Je vous propose d'adopter le procès-verbal de notre dernière assemblée générale tenue en présentiel à Niort le 31 mai 2018.

- Adopté à l'unanimité des présents



Présentation des comptes au 31/12/2018

Il s'agit du dernier exercice comptable réalisé avant la période Covid, tenu par notre trésorier Y. Desproges.

Solde compte CEAPC : 942,58 euros

Solde livret : 14 360,04 euros

Solde parts sociales : 2 000,00 euros

Soit un total de : 17 302,62 euros

Pourquoi pas d'arrêté des comptes au 31/12/2021 ? Et bien il nous manque les relevés de compte de l'année 2020, année de la dématérialisation des relevés. Ils ont été réclamés auprès de l'agence et nous les attendons depuis plusieurs semaines, raison pour laquelle j'avais reporté la date de notre AG à ce jour. (*Relevés arrivés le 23/12/22*)

Rapport vérificateur aux comptes

AMICALE DES RETRAITES DES CAISSES D'EPARGNE DU GRAND SUD-OUEST Rapport du Contrôleur aux Comptes

Le 23 novembre 2022 j'ai procédé à la vérification des comptes de l'Amicale pour l'exercice 2018 tenus par notre Trésorier Yvon Desproges.

Celui-ci a présenté tous les documents et justificatifs nécessaires pour se faire.

La situation de fin d'exercice 2017 faisait apparaître un solde disponible de 19 985,65 euros, Solde repris au départ de l'exercice 2018.

Il est à noter que le montant des cotisations pour 2018 est de 652,50 euros.

Ceci correspondant à 44 cotisants.

A noter pour 2018 un déficit de 2 683,03 euros. A noter un chèque de 80,00€ correspondant à une dépense sans justificatif fourni.

A noter l'encaissement de la subvention de la CEAPC pour un montant de 1 250,00 euros

Et également 30,00 euros d'intérêts de nos parts sociales.

Les intérêts du livret s'élèvent à 108,13 euros.

Après vérification des documents correspondants aux différents postes de Recettes et de Dépenses et leur parfaite concordance avec les éléments comptables présentés, la situation financière au 31 décembre 2018 est la suivante :

Solde compte CEAPC : 942,58 euros

Solde livret : 14 360,04 euros

Solde parts sociales : 2 000,00 euros

Soit un total de : 17 302,62 euros

Qui constitue le nouveau solde disponible.

En foi de quoi, j'atteste exacts les états de trésorerie pour 2018 et je vous invite à en donner quitus au Conseil pour la gestion de son trésorier.

Le Contrôleur aux Comptes :
Hugues Chunlaud

Adoption des rapports :

Rapport moral du Président

- Adopté à l'unanimité des présents

Rapport financier et rapport du vérificateur aux comptes

- Adoptés à l'unanimité des présents
- Quitus est donné au Conseil d'administration pour la gestion de son trésorier

Remerciements à Yvon Desproges

Qui a maintenu notre trésorerie pendant cet épisode pandémique mais qui a émis le vœu de cesser son activité de trésorier.

Nouveaux adhérents

Trois candidatures en provenance de la fédération Aquitaine qui ont émis le souhait d'adhérer à notre amicale et c'est avec plaisir que je vous propose de valider leur adhésion :

Bernard CHARRIER actuel Président de la fédération régionale Aquitaine

Michel BLANCHET et

Didier TESSAUD

Tous trois issus de la CEAPC, qui se présente en séance.

- Le conseil d'administration valide les trois candidatures à l'unanimité des présents

Candidature au poste de Trésorier de l'Amicale

Michel BLANCHET est candidat au poste de trésorier de l'Amicale. Je vous demande donc de valider sa candidature par un vote formal. Merci

- Adopté à l'unanimité des présents, M. Michel BLANCHET est dorénavant trésorier de notre Amicale.

La situation financière de l'Amicale au 31 octobre est la suivante :

LIVRET A	01/01/22	14 878,55
SLE 100 PARTS	01/01/22	2 000,00
COMPTE COURANT	01/01/22	1 142,70
COTISATION ASSOCIATIS	07/01/22	-8,40
COTISATION ASSOCIATIS	07/02/22	-8,40
COTISATION ASSOCIATIS	07/03/22	-8,40
COTISATION ASSOCIATIS	07/04/22	-8,40
COTISATION ASSOCIATIS	07/05/22	-8,40
CHEQUE ???	13/05/22	-140,46
COTISATION ASSOCIATIS	07/06/22	-8,40
INTERETS SLE	23/06/22	26,26
COTISATION ASSOCIATIS	07/07/22	-8,40
COTISATION ASSOCIATIS	07/08/22	-8,40
COTISATION ASSOCIATIS	07/09/22	-8,40
COTISATION ASSOCIATIS	07/10/22	-8,40
SOLDE AU 31/10/2022		944,50

Nous procéderons à l'arrêté des comptes au 31 12 2022 et présenterons ces derniers lors de notre prochaine assemblée générale que nous situons courant avril 2023 à une date non encore arrêtée. Périgueux serait notre cible, facile d'accès par route ou transports en commun. Reste à définir un programme d'activités avec si possible pas ou peu de déplacements.



Présentation du Bureau tel qu'il est constitué à ce jour :

Président d'Honneur : M. Jean-Claude CHRETIEN

Président : M. Claude SAUSSET

Vice-président : M. Roland AZEMA

Vice-président : M. Gérard FRAPPIER

Secrétaire : M. Raymond GOUMI

Secrétaire-adjoint : M. Jean-Marie LAGORCE

Trésorier : M. Michel BLANCHET

Trésorier-adjoint : non pourvu

Notre Vérificateur aux comptes : M. Hugues CHUNLAUD

Point sur les adhésions

A ce jour, pour ce qui nous est connu, nous avons enregistré six décès et trois démissions. A cela s'ajoute deux retours NPAI et mails invalides. Ce qui nous laisse un potentiel de 36 adhérents au moment de la relance de notre Amicale.

Nous procéderons à un appel de cotisations dès que la date et le lieu de notre assemblée générale 2023 seront arrêtés.

Notre Secrétaire ayant émis le souhait de passer la main et le poste de trésorier-adjoint n'étant pas pourvu, un appel à candidature sera effectué par la même occasion.

Subvention CEAPC

Au fil du temps, nous avons perdu cette subvention du fait de la non-activité de l'Amicale, subvention qui a été réparti sur nos deux fédérations régionales, au prorata du nombre d'adhérents de chacune.

En 2023, nous devrions retrouver ce financement qui nous sera je pense, bien utile pour relancer nos activités, pour rappel de l'ordre de 1250€.

Montant de la cotisation 2023

Je pense qu'il est souhaitable de maintenir notre cotisation à 15€. Vos avis ou souhaits sont les bienvenus avant de procéder au vote !

- Maintien de la cotisation à 15€ adopté à l'unanimité des présents

Clôture de l'AG

Nous voici à nouveau en ordre de marche. Dans les mois qui viennent nous étudierons les possibilités de rapprochement avec les Fédérations régionales de retraités de la Caisse d'Epargne (Aquitaine et Poitou-Charentes) qui peuvent nous permettre d'agrandir notre base d'adhérents et de rajeunir celle-ci. Côté fédération, le développement d'activités amicales et conviviales seront possibles et c'est bien cette possibilité qui fidélisera nos adhérents tant pour l'Amicale que pour nos deux Fédérations régionales.

Nous devrons probablement revoir nos statuts ou du moins en partie mais ceci sera étudié en 2023. Le but, faciliter l'adhésion en provenance des fédérations régionales tout en conservant l'accès des départements hors secteur CEAPC tel le Limousin et Midi Py (au moins pour les anciens dans ce dernier cas).



L'**A**MICALE des **R**ETRAITES des **C**AISSES d'**É**PARGNE du **G**RAND **S**UD-**O**UEST

L'amicale continuerait à fonctionner sur la base d'une AG annuelle sur deux jours en alternant sur les divers départements du territoire couvert, en proposant des activités touristiques.

D'autres propositions de rencontres amicales et d'activités (visites, voyages) seraient proposées au fil de l'année en collaboration avec les fédérations régionales (tout ceci reste à définir)

Côté amicale, c'est le moyen d'avoir un apport de « jeunes » retraités et donc d'assurer sa survie, côté fédérations, ceci répondrait aux reproches régulièrement fait par certains adhérents aux fédérations qui ne leur propose pas d'activités amicales autres que des lectures de rapports. Ceci est vrai dans la plupart des 17 régions de la FNRCE. Ce serait le moyen de fidéliser les adhérents des deux côtés.

Merci de votre attention.

Claude SAUSSET

Président de l'Amicale des retraités CE Grand-sud-ouest